



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9528
4 décembre 1969
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 4 DECEMBRE 1969 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA GUINEE

Suite à notre lettre en date du 2 décembre 1969 (515/MPG/69) relative à l'agression perpétrée par le Portugal contre la République de Guinée, et en raison des explications fournies dans ladite lettre et de la solidarité manifestée à notre endroit par le groupe africain, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Gouvernement de la République de Guinée a décidé de vous prier de convoquer le Conseil de sécurité autour de l'agression crapuleuse commise récemment par l'armée coloniale portugaise contre l'intégrité territoriale de la République de Guinée.

L'ambassadeur El Hadj Abdoulaye Touré, représentant permanent, présentement en consultation en République de Guinée, arrivera à New York le 5 courant, porteur de tous les éléments relatifs à cet acte ignoble de banditisme portugais.

Veillez agréer, etc.

Le Chargé d'affaires par intérim,
Premier Secrétaire,

(Signé) Mamady Lamine Condé

69-29384

